

Document d'orientation

2022 – 2025

Alors que la politique suivie par le gouvernement éloigne toujours plus la société et l'Ecole du projet émancipateur que nous portons, les lieux de convivialité et d'organisation de la lutte collective sont précieux. La CGT Educ'action 92 est un de ces lieux. La vitalité de notre syndicat, visible aussi bien par son activité que par l'évolution de ses effectifs, nous conforte dans la ligne que nous portons : la lutte collective, la défense individuelle dans un cadre collectif et la camaraderie. C'est le fonctionnement de notre syndicat, ainsi que son inscription dans la structure interprofessionnelle de la CGT, qui nous permet d'être prêt-es pour la lutte contre l'Etat, le patronat et le patriarcat.

Tout en restant l'organisation syndicale majoritaire dans les LP du département, la CGT Educ'action 92 progresse dans les autres secteurs de l'éducation. Les sections d'établissement et de ville, structures de base de notre syndicat, se multiplient et se diversifient. L'implication de ces sections dans l'activité du syndicat est primordiale et doit être favorisée au maximum.

Organisation du syndicat

Fonctionnement du bureau et permanences

Le bureau départemental continue de se réunir chaque vendredi dans nos locaux à l'UD 92 à Nanterre. Cette réunion fait l'objet d'un compte rendu pour le suivi et l'archivage. Nous proposons désormais qu'il soit transmis à la Commission Exécutive élargie aux secrétaires de section.

La volonté exprimée lors du dernier congrès de multiplier les permanences n'a été mise en œuvre que cette année scolaire. Il reste pourtant nécessaire de mettre en place de manière pérenne une autre permanence dans

la semaine en plus de celle du vendredi. En effet, le dynamisme de notre syndicat produit une augmentation de la charge de travail syndical. Nous devons réussir à réunir plusieurs membres du bureau une demi-journée supplémentaire dans la semaine pour effectuer ce travail de manière collective. Cette deuxième permanence dépendra chaque année des contraintes de chacun-e en termes d'emplois du temps.

Le nombre de postes de travail dans les locaux n'est pas suffisant actuellement. Pour un bon fonctionnement du bureau, des équipements supplémentaires sont à prévoir et une extension de nos locaux est à mettre en œuvre.

Conseil Syndical Départemental et Commission Exécutive

Le CSD permet de réunir tou-tes les adhérent-es qui le souhaitent et peut être le moyen pour les nouveaux-elles adhérent-es de découvrir le syndicat. Aussi, il doit être convoqué au minimum en début d'année scolaire et aux moments-clés de l'année, comme cela a été fait au cours des derniers mandats. La Commission Exécutive élargie à tou-tes les secrétaires de section peut être réunie entre deux CSD pour maintenir le rythme d'au moins une réunion par période.

Sections syndicales

Les sections de ville et d'établissement, en tant que structure de base du syndicat, jouent un rôle très important dans son activité. C'est souvent par la section syndicale que s'établit le premier contact avec le syndicat. C'est aussi un lieu fondamental d'organisation collective de l'action syndicale.

Le lien que nous avons construit entre le syndicat et ses sections syndicales est précieux et il s'agit de le renforcer encore. C'est dans cette optique que nous avons lancé la diffusion de courriers électroniques à l'adresse des secrétaires de section (Info section). Cette

diffusion doit être plus régulière et doit permettre de relayer davantage le matériel de l'UNSEN, de la fédération, de l'UD, etc.

Nous avons aussi créé en décembre 2019 deux groupes WhatsApp (CGT Educ 92 nord et sud) à l'occasion de la lutte contre la réforme des retraites afin de faciliter l'échange d'informations entre les sections syndicales et avec le syndicat. Ils ne sont pas le lieu de débats qui doivent se tenir au cours de réunions. Pour garantir l'efficacité de la communication entre les membres, la taille des groupes doit rester raisonnable.

Nous décidons d'ouvrir une liste de diffusion mail avec les secrétaires de section afin de créer un espace d'échange d'informations entre sections.

Activité du syndicat

Communication

Au cours du dernier mandat, le syndicat a diffusé entre quatre et cinq journaux papier par an sous la forme de 4 pages. Ce rythme de parution doit se maintenir et un nouveau journal doit si possible sortir avant chaque CSD ou réunion de la Commission Exécutive afin d'assurer une large diffusion. Nous devons continuer à varier les rédactrices, notamment en sollicitant les secrétaires de section. L'envoi de journaux papier aux secrétaires de section, comme nous l'avons fait fin 2020, permet une bonne diffusion en particulier dans les établissements du second degré et doit être renouvelé occasionnellement.

Le site du syndicat a été rénové au cours du dernier mandat. Il est un outil de communication et d'information à destination de tous les personnels du département. Il est d'autant plus nécessaire pour le 1^{er} degré qui est géré au niveau départemental.

La page Facebook créée suite au précédent congrès compte de plus en plus d'abonné-es.

Nous devons la maintenir et continuer à assurer une activité régulière de publication.

Nous devons également poursuivre l'envoi régulier de lettres d'informations 1^{er} degré, en particulier aux moments-clés dans l'année : carte scolaire, ajustements, etc.

En ce qui concerne notre communication à destination de la presse, elle est rare et nous avons pour le moment peu de contacts. Nous devons améliorer cet aspect au cours du prochain mandat.

Formations et réunions spécifiques

Au cours du dernier mandat, le syndicat a pu proposer chaque année (sauf en 2020 à cause de la crise sanitaire) à ses adhérent-es une journée de formation, comprenant une demi-journée de formation d'accueil et une demi-journée sur un thème spécifique (DHG et budget, 1^{er} degré, compétences ou animer une lutte).

Pour le nouveau mandat, nous décidons de maintenir le format par demi-journées en associant deux des modules parmi la liste suivante :

- Formation d'accueil : histoire du syndicalisme, organisation et fonctionnement de la CGT
- Action syndicale dans une école ou un établissement : défense individuelle, action collective, lien avec le syndicat
- Rôle de l'élue au conseil d'administration : DHG, budget, compte financier
- Formation spécifique 1^{er} degré (conseil d'école, défense individuelle)
- Animer une lutte
- Animer une section syndicale

Nous devons également informer nos adhérent-es des formations proposées par l'UD et les UL du département.

Nous décidons d'adhérer à l'institut CGT d'histoire sociale (IHS) et d'informer

régulièrement nos adhérent-es des initiatives prises par l'IHS. Nous désignons au sein de la CE un-e camarade correspondant-e de l'IHS.

Par ailleurs, nous souhaitons renouveler l'organisation de réunions par secteur (1^{er} degré, collègues, LGT, LP), comme la réunion collègue que nous avons organisée en novembre 2019.

Activité des élu-es et défense individuelle

Le syndicat compte quatre élu-es aux commissions administratives paritaires : un élu premier degré à la CAPD, une élue à la CAPA des certifié-es et deux élus à la CAPA des PLP. Avec la loi de transformation de la Fonction Publique promulguée en 2019, l'activité liée à leur mandat d'élue-e paritaire se restreint. Elles et ils restent en charge, avec d'autres camarades du bureau, de la défense individuelle envers les collègues qui sollicitent le syndicat. Cette tâche d'accompagnement des collègues est une des tâches essentielles du syndicat.

Afin d'assurer un suivi efficace de la défense individuelle, nous proposons la création d'un rôle de coordonnateur-trice au sein du bureau en lien avec l'union académique.

CHSCT

Notre présence au CHSCT doit nous permettre d'accompagner les revendications des personnels sur les questions de santé et de conditions de travail. Nous y continuerons le travail intersyndical pour y imposer des thématiques qui permettent d'améliorer nos conditions de travail, en particulier sur les rapports conflictuels avec notre hiérarchie.

Soutien aux élèves sans-papiers

La CGT Educ'action 92 poursuit son action de soutien et accompagnement des élèves sans-papiers, en lien avec RESF et le Collectif MIE 92. Au cours du dernier mandat, nous avons participé à des rassemblements pour alerter sur la situation des jeunes isolé-es étranger-

es, pour que tou-te-s soient scolarisé-es et pour que l'Aide Sociale à l'Enfance des Hauts-de-Seine remplisse son rôle d'accueil et d'accompagnement. Nous avons également relayé des pétitions pour empêcher l'expulsion de jeunes majeur-es scolarisé-es dans des lycées du 92. **Nous devons poursuivre cette activité et informer nos adhérent-es, notamment en début d'année scolaire, en vue d'élargir le nombre de référent-es sur ces questions dans les établissements.**

Un syndicat de lutte

Unité et unification

L'expérience des luttes que nous avons menées montre l'importance de l'unité d'action dans la réussite de celles-ci. Bien que n'étant pas une condition essentielle pour se lancer dans la bataille, une démarche unitaire s'avère le plus souvent nécessaire pour rassembler un grand nombre de salarié-es et espérer gagner. C'est pourquoi nous devons continuer à rechercher systématiquement cette unité d'action dans les luttes à tous les niveaux.

Nous ne pouvons toutefois pas nous satisfaire de la seule unité d'action dans l'optique du renforcement du syndicalisme et de notre capacité d'action et d'organisation collectives. Pour gagner, c'est à la division syndicale elle-même qu'il faut s'attaquer car elle est source des stratégies d'appareil qui vont à l'encontre de l'intérêt des salarié-es.

L'unification syndicale soulève de nombreuses difficultés, d'autant plus qu'elle n'a pas été engagée au niveau national, fédéral et confédéral. C'est pourquoi nous devons continuer à œuvrer au sein de la CGT pour que cette question soit davantage prise en considération et pour avancer concrètement vers cet objectif. Une résolution forte, que nous avons portée, a d'ailleurs été adoptée en ce sens au dernier congrès de l'UNSEN. Nous

pouvons cependant entamer d'ores et déjà des discussions avec d'autres organisations syndicales de l'éducation à notre échelle.

Dans notre secteur, c'est avec la FSU et SUD que nous pouvons le plus envisager d'engager un processus d'unification. Ce sont en effet des organisations syndicales avec lesquelles nous pouvons nous retrouver sur l'essentiel. Au cours du prochain mandat, nous entamerons des discussions avec la FSU 92 et SUD Education 92 pour avancer sur cette question. Plusieurs pistes peuvent être proposées : la fusion dans la CGT, la fusion dans un grand syndicat autonome de l'éducation, la création d'une structure provisoire d'unification où chaque syndicat conserve sa fédération ou confédération d'origine.

Lutte dans les écoles et établissements

Chaque année, des luttes sont menées par des militant-es CGT dans les écoles et établissements sur les questions de DHG, de postes, d'ouverture et fermeture de classes, etc. et nous avons au cours du dernier mandat connu des victoires. En dehors de l'implication de ses militant-es, le syndicat y joue un rôle important de relais des informations aux sections et d'intervention auprès de la direction académique.

Ces interventions peuvent être réalisées au cours de la réunion des instances (CTSD ou CHSCT principalement) ou directement auprès du cabinet de la DASEN, notamment en cas de conflits entre les personnels d'un établissement et sa direction.

Ces dernières années, le caractère autoritaire de la direction académique s'est renforcé, ne prenant pratiquement plus en compte les interventions des représentant-es syndicales au CTSD sur les questions de moyens horaires et de postes. Lorsque des modifications sont obtenues, mises à part les erreurs éventuelles de l'administration, c'est

lorsque les personnels de l'établissement concerné se mobilisent, comme cela s'est fait au lycée Joliot Curie de Nanterre ou au lycée Prévert de Boulogne-Billancourt. Dans ce contexte, le rôle du syndicat est davantage d'animer la lutte dans les écoles et établissements que celui d'interlocuteur de la direction académique.

Cette tendance autoritaire se répercute à tous les échelons de la hiérarchie.

Une présence CGT active dans un maximum d'endroits est d'autant plus nécessaire. Cela passe par un renforcement des liens entre le bureau et les sections, notamment par des tournées d'établissements et d'écoles plus régulières.

Un syndicat prêt pour la lutte

La lutte contre la réforme des retraites a montré que notre fonctionnement nous permet de nous lancer de manière efficace dans la bataille et de bien résister. Le lien entre le syndicat et les sections joue ici un rôle primordial, qu'il s'agit de renforcer encore en impliquant davantage tous les membres du bureau dans l'établissement de contacts réguliers avec les secrétaires de section. Avoir une vision plus précise de la tenue des heures d'information syndicale dans les établissements du département et de la diffusion du matériel syndical est un objectif.

Dans le premier degré, des réunions d'informations syndicales sont organisées par le syndicat en commun avec SUD. Ces RIS sont des lieux importants, aussi bien d'information des collègues qu'en tant qu'espace de débat et de réflexion. Nous devons continuer à en organiser régulièrement, selon un planning plus précis. C'est aussi l'occasion de réaliser des tournées d'écoles pour informer les collègues de la RIS.

Comme il l'a fait lors de la lutte contre la réforme des retraites ou en soutien à des grévistes (Goodyear, Air France, Touche pas

ma ZEP, etc.), le syndicat doit être en capacité de contribuer à des caisses de grève. **Dans cette intention, nous décidons la création d'un compte spécifique afin d'y mettre 100 euros de côté par mois dessus.**

Egalité femmes-hommes

La CGT Educ'ation 92 est un syndicat féministe, ce qui se traduit par un combat pour l'égalité femmes-hommes, c'est-à-dire l'émancipation des femmes par l'abolition du patriarcat. Le syndicat doit continuer à être un espace de réflexion collective sur les questions féministes. L'animation de la Collective académique par plusieurs membres du bureau du syndicat est le signe de notre participation active à cette lutte. Elle doit être au cœur des préoccupations de l'ensemble des camarades.

Nous devons transmettre de façon plus systématique à nos adhérent-es ou sections le matériel produit sur la question de l'égalité femmes-hommes par notre fédération ou union nationale par exemple.

Dans notre organisation, il s'agit de poursuivre ce qui est fait pour assurer la parité du bureau, de nos candidatures dans les instances de direction et des délégations aux congrès par exemple. **Cela passe par la recherche prioritaire de candidatures féminines.**

Implantation du syndicat

Premier degré

Notre activité importante dans le premier degré, notamment de défense individuelle et d'implication dans les luttes, nous a permis d'accentuer encore notre développement dans ce secteur au cours du dernier mandat. Celui-ci a toutefois été impacté par le départ de deux camarades, l'un en mutation et l'autre en retraite, secrétaires de section à Gennevilliers et membres du bureau départemental. Nous sommes de plus encore trop peu présent-es en dehors de cette ville,

seule réelle section locale du syndicat dans le 1^{er} degré.

Notre objectif est déjà de maintenir notre activité dans ce secteur. L'intégration au bureau d'une camarade PE pendant le dernier mandat y contribue fortement. La question de l'activité de notre section de Gennevilliers et de son lien avec le bureau est centrale, ce lien devant être renforcé. Il s'agit enfin d'élargir l'implantation du syndicat, notamment dans le sud du département. Pour cela, le syndicat réunira rapidement les adhérent-es concerné-es.

Second degré

Notre siège en CTSD nous permet de transmettre systématiquement aux sections les informations sur la carte des formations, les DHG, les mesures de carte scolaire, etc. ainsi que d'intervenir auprès de la direction académique sur la situation de certains établissements. Nous sommes la seule organisation syndicale du département à intervenir sur des éléments précis concernant un nombre important d'établissements, ce qui démontre la vitalité de notre syndicat. Nous jouons aussi un rôle important de formation des camarades concernant l'action syndicale en conseil d'administration. Nous devons poursuivre cette activité et permettre davantage l'échange entre les sections syndicales de matériel comme les motions, les pétitions, etc.

Les adhésions en collège ont particulièrement progressé au cours de l'année 2019 – 2020, en bonne partie grâce à l'activité de camarades du syndicat travaillant dans ce secteur. Ce développement doit se traduire par une évolution dans la composition et le fonctionnement du bureau du syndicat, qui n'est pas doté pour le moment d'un pôle collège. La consolidation des nouvelles sections syndicales dans les collèges est un objectif.

Notre développement dans les lycées généraux et technologiques et l'existence d'un réel pôle LGT au sein du bureau nous ont permis de produire et de diffuser une quantité importante de matériel autour de la réforme du LGT et du bac ainsi que de Parcoursup. Nous devons continuer à nous développer dans ce secteur, en créant de nouvelles bases et en renforçant les sections existantes, et maintenir l'activité du pôle LGT.

Dans l'enseignement professionnel, nous maintenons notre forte implantation dans les LP et SEP et demeurons aisément le syndicat majoritaire à l'échelle du département. Le lien entre le syndicat et les sections fonctionne bien, le syndicat pouvant compter de nombreux-ses PLP parmi ses militant-es les plus actif-ves. Des départs de secrétaires de section au cours du dernier mandat ont toutefois affaibli l'activité syndicale et la présence CGT dans certains lycées. Nous devons faire en sorte d'inverser la tendance au cours du mandat à venir. Par ailleurs, face à la généralisation de l'apprentissage, nous devons continuer à défendre l'enseignement professionnel initial sous statut scolaire et mener une réflexion sur les formations à ouvrir dans le département, par exemple en lien avec les métiers de la transition écologique.

ATSS

L'implantation du syndicat départemental parmi les personnels ATSS reste faible, bien que l'activité syndicale auprès des personnels administratifs se soit développée au niveau académique. Les quelques pistes de développement que nous avons, notamment au sein de la DSDEN, doivent être poursuivies. Dans cette optique, nous réunirons rapidement les adhérent-es de ce secteur.

AESH

Le syndicat compte très peu de personnels AESH parmi ses adhérent-es. En particulier,

nous n'avons pas réalisé d'adhésions à la faveur de la lutte de ces personnels contre leurs conditions précaires et les PIAL, ni n'avons de fait participé activement à cette lutte, contrairement à d'autres syndicats départementaux. Outre une communication plus régulière envers les personnels AESH, nous devons activer le lien entre le bureau et les sections du syndicat pour essayer de toucher davantage ces personnels, les renseigner et les défendre. Pour cela, un-e camarade sera en responsabilité au sein du bureau.

Progresser aux élections professionnelles de 2022

Aux élections professionnelles de 2018 nous avons fortement progressé au vote pour le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD), dépassant la barre des 10% et devenant la troisième organisation syndicale du département, derrière la FSU et FO. Nous avons de nouveau renforcé notre siège au CTSD et avons contribué à consolider le siège en Comité Technique Académique (CTA).

Avec les autres syndicats CGT de l'académie, nous avons particulièrement progressé chez les certifié-es, agrégé-es et CPE et légèrement chez les PLP. Nous avons consolidé tous les sièges aux CAPA que nous avions.

Nous avons gagné un siège à la CCP des AED mais en avons perdu un à celle des enseignant-es contractuel-les. Nous avons pourtant réalisé un nombre important d'adhésions ; cela doit aussi se traduire par des votes aux prochaines élections.

Dans le premier degré, notre liste commune avec SUD rend plus difficile la lecture des résultats. Bien que nous ayons recueilli plus de voix et conservé notre siège et la troisième place, nous reculons légèrement à la CAPD par rapport aux dernières élections. Notre activité dans le premier degré a pourtant encore progressé ainsi que nos adhésions. Nous

estimons ainsi que le vote CGT a certainement progressé pour le CTSD parmi les PE et instituteurs-trices.

À l'instar des précédentes, les élections professionnelles de 2022 définiront la représentativité des organisations syndicales, d'où découle l'attribution des moyens en termes de décharges pour les 4 années suivantes. Afin de poursuivre notre activité et de mettre en œuvre nos orientations, il est donc important d'y obtenir le maximum de voix dans tous les corps et chez les non-titulaires.

Au cours du dernier mandat, notre syndicat s'est globalement renforcé, malgré un passage à vide pendant l'épidémie de Covid-19. En plus de notre activité intense en défense individuelle, nous avons été au premier plan dans les luttes. La CGT Educ'action 92 a ainsi pu s'appuyer sur ses sections pour mobiliser fortement contre la réforme de la voie professionnelle. La CGT, forte de son organisation interprofessionnelle, a été très nettement l'acteur central dans la lutte contre la réforme des retraites. Cela doit se traduire par une nouvelle augmentation des votes CGT aux prochaines élections.

Pour les prochaines élections, il faut contribuer à présenter des listes à toutes les CAPA et CCP. Compte-tenu de la loi de transformation de la Fonction Publique, le nombre de sièges aux CAPA va chuter fortement. Nous devons contribuer à obtenir deux sièges à la CAPA second degré. Au CSA départemental, nous devons a minima nous rapprocher de la deuxième place parmi les organisations syndicales.

Au cours du prochain mandat, nous réfléchirons à la construction d'une liste unique avec la FSU et SUD aux élections professionnelles dans le second degré.

La question de la liste commune avec SUD à la CAPD se pose de nouveau pour les prochaines

élections et doit être tranchée. Nous faisons, comme au précédent congrès, le constat que cette liste avec SUD ne permet pas une activité commune plus importante, se limitant à quelques Réunions d'Information Syndicale. Cette liste commune permet toutefois d'assurer davantage le maintien du siège. De plus, cette question ne peut pas être déconnectée du processus d'unification que nous voulons engager. Dans cette optique, mettre fin à la liste commune serait un signal négatif envoyé à SUD et aux salarié-es.

Nous décidons de renouveler pour la cinquième fois consécutive l'expérience de la liste commune CGT – SUD dans le premier degré pour les élections à la CAPD.

Activité du syndicat au sein de la structure CGT

Interpro : implication dans les UL et participation à la vie de l'UD

La lutte contre la réforme Macron des retraites a montré l'importance des relations interprofessionnelles dans la construction de la mobilisation. Les Unions Locales et Départementales sont en ce sens des structures essentielles, atouts de la CGT, qu'il s'agit de faire vivre. Notre implication de longue date dans les UL de Gennevilliers, Nanterre et Malakoff doit se poursuivre et une implication durable dans les UL de Bagneux, Boulogne et Colombes est un objectif.

De même, notre activité au sein de l'UD doit au minimum se maintenir. Par le biais des camarades du syndicat membres de la CE, nous tiendrons notre place au sein de l'UD. Nous devons veiller en particulier au respect des pratiques démocratiques que nous défendons.

Face aux menaces qui pèsent sur les locaux de l'UD à Nanterre pour des raisons financières, nous affirmons que tout doit être mis en œuvre pour les conserver car un départ forcé

affecterait fortement l'activité de notre syndicat. Cela passe notamment par la recherche de structures syndicales CGT prêtes à louer des bureaux au sein de l'UD.

Activité au sein de l'UASEN et de l'UNSEN

La CGT Educ'action 92 s'investit au sein de son union académique car celle-ci est la structure naturelle pour la coordination de l'activité des élu-es aux CAPA, la défense individuelle de personnels gérés par le rectorat, l'étude de la carte des formations, l'organisation des élections professionnelles, etc.

Notre syndicat départemental s'investit également dans les structures académiques et nationale de la CGT Educ'action afin de faire progresser ses orientations à une échelle plus large, notamment sur l'Ecole que nous voulons, ainsi que de participer à la vie démocratique de la CGT. Cela passe, par exemple, par la participation des membres du bureau départemental au bureau académique. Cela doit passer aussi au niveau national, en plus de la participation des membres de droit aux Commissions Exécutives et Conseils Nationaux de l'Union, à la participation de membres du bureau départemental aux pôles mis en place par l'UNSEN (pôle lycée, pôle enseignement professionnel, pôle école, etc.) et à la Collective.

Glossaire

AED : assistant d'éducation

CAPA : commission administrative paritaire académique

CAPD : commission administrative paritaire départementale

CCP : commission consultative paritaire

CE : commission exécutive

CGT : confédération générale du travail

CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CPE : conseiller-e principal-e d'éducation

CSD : conseil syndical départemental

CSA : conseil social d'administration

CTA : comité technique académique

CTSD : comité technique spécial départemental

DASEN : directeur-trice académique des services de l'éducation nationale

DHG : dotation horaire globale

DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

FO : force ouvrière

FSU : fédération syndicale unitaire

IHS : institut d'histoire sociale

LGT : lycée général et technologique

LP : lycée professionnel

MIE : mineurs isolés étrangers

PE : professeur des écoles

PLP : professeur de lycée professionnel

RESF : réseau éducation sans frontière

RIS : réunion d'information syndicale

SEP : section d'enseignement professionnel

SUD : solidaires, unitaires, démocratiques

UD : union départementale

UL : union locale

UASEN : union académique des syndicats de l'éducation nationale

UNSEN : union nationale des syndicats de l'éducation nationale

ZEP : zone d'éducation prioritaire